



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Centrale Canine. Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique.



EXPOSITION CANINE

2 CACS À MOISSON (78)



le week-end du
30 sept & 1er octobre 2023

Île de Loisirs
des Boucles de Seine



CLÔTURE OFFICIELLE : 04 septembre

(cachet de la poste faisant foi)

2^e CLÔTURE : 18 septembre

(internet et date de réception pour engagement papier)

Engagements en ligne sur :

www.sccexpo.fr

les engagements au tarif adhérent
se feront uniquement par courrier postal

samedi 30 septembre 2023 et dimanche 1er octobre 2023

EXPOSITIONS NATIONALES avec attribution du CACS

Vendredi 29 septembre 2023 : SÉANCE DE CONFIRMATION de 14h à 16h.

Concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition - inscription sur www.sccexpo.fr

Tél. : 07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr

**RING D'HONNEUR
BEST IN SHOW :**

Babies - Puppies - Jeunes -

Vétérans - Meilleurs de Race

Concours JEUNES PRESENTATEURS

inscriptions sur place à partir de 9h

inscription CSAU : 06 22 58 10 25

PARKING GRATUIT

sauf camping-car

Réservation au 06 22 58 10 25

PLACES LIMITEES

EXPOSITIONS A HORAIRES SANS CAGE

exposition en extérieur - tentes autorisées

Renseignements : 07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr

RESTAURATION SUR PLACE

Remise des Récompenses : à partir de 11h

Entrée des chiens de 8h00 à 11h. DEBUT DES JUGEMENTS : 9h30 - Sortie libre après les jugements

Jugements à horaires - Les chiens seront convoqués à un horaire précis (selon possibilité des juges).

Vous devez vous présenter au plus tard **1 heure** avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée,

et au plus tard après **11h** pour les chiens jugés après **12h**. Les HORAIRES seront disponibles avant l'exposition sur www.sccexpo.fr

- Engagements internet : vos e-cartes vous seront envoyés par mail, disponibles sur votre compte.

- Engagements papier : vos cartes d'exposant vous seront envoyés par courrier sauf si mail indiqué sur feuille d'engagement.

LES CHIENS NON INSCRITS NE SONT PAS ADMIS

Les mesures sanitaires et préfectorales seront appliquées au jour de l'exposition.

Catalogue en ligne disponible
1h30 avant
le début des jugements.



samedi 30 septembre 2023

CACs

RACES

CACs

dimanche 1er octobre 2023

GROUPE 1			
POUVESLE Annie		BERGER AUSTRALIEN	PONTHUS Danielle
MEDARD-MANGIN Jacques		BERGER ALLEMAND, BERGER DE LA SERRA DE AIRES (Berger portugais), CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE, BORDER COLLIE, BERGER DE BOHEME, KELPIE AUSTRALIEN	GIANNONE Salvatore
GIANNONE Salvatore		BERGERS BELGES MALINOIS, LAKENOIS, TERVUEREN, GROENENDAEL	HERVE Marc
MIGNON Sylvie		SCHIPPERKE	GIANNONE Salvatore
GIANNONE Salvatore		BERGER DE BEAUCE, BERGER DE BRIE, BERGER BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER CROATE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, TCHOUVATCH SLOVAQUE, BERGER DE PICARDIE, BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, CHIEN DE BERGER CATALAN, BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES, WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE, BERGER AMERICAIN MINIATURE	LASSELIN Jean Pierre
GIANNONE Salvatore		CHIEN DE BERGER DES SHETLAND	PONTHUS Danielle
GIANNONE Salvatore		BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG, LANCASHIRE HEELER	MEDARD-MANGIN Jacques
GIANNONE Salvatore		BEARDED COLLIE	PONTHUS Danielle
MEDARD-MANGIN Jacques		CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL (bobtail), CANE DI OROPA, EUSKAL ARTZAIN TXAKURRA, MAJORERO, PASTORE DELLA SILA, PERRO DE PASTOR GARAFIANO, PERRO LEONES DE PASTOR, SPINO DEGLI IBLEI	GIANNONE Salvatore
POUVESLE Annie		BERGER BLANC SUISSE, BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS	GIANNONE Salvatore
TOMPOUSKY Sylviane		BARBADO DE TERCEIRA	GIANNONE Salvatore
GROUPE 2			
POUVESLE Annie		AFFENPINSCHER, PINSCHER ALLEMAND (pinscher moyen), PINSCHER AUTRICHIEN, PINSCHER NAIN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN	GIANNONE Salvatore
GIANNONE Salvatore		BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, CHIEN DE BERGER YOUGOSLAVE DE CHARPLANINA	LASSELIN Jean-Pierre
BARDET Joëlle		BERGER DE L'EUROPE DU SUD EST, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS, CHIEN DE BERGER KANGAL, CANE DI MANNARA	GIANNONE Salvatore
TOMPOUSKY Sylviane		BROHOLMER, CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, CIMARRON URUGUAYEN, DOGUE DE MAJORQUE, DOGUE DES CANARIES, FILA BRASILEIRO, FILA DE SAINT MIGUEL, MATIN DE L'ALENTEJO, MATIN ESPAGNOL, TOSA, CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES, DOGUE DU TIBET, SAINT BERNARD, CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS, SHAR PEI, CANE CORSO (CHIEN DE COUR ITALIEN), CHIEN DE LEONBERG	BARDET Joëlle
LAVERGNE Géraldine		BOUVIERS BERNOIS, DE L'APPENZEL, DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE	BARDET Joëlle
BARDET Joëlle		BULLDOG, CONTINENTAL BULLDOG	DUEZ Elodie
TOMPOUSKY Sylviane		BULLMASTIFF, MASTIFF	LASSELIN Jean-Pierre
POUVESLE Annie		LANDSEER, TERRE NEUVE	LASSELIN Jean-Pierre
POUVESLE Annie		DOGUE DE BORDEAUX	BARDET Joëlle
GIANNONE Salvatore		DOBERMANN, DOGUE ALLEMAND, DOGUE ARGENTIN, HOVAVART, MATIN NAPOLITAIN, ROTTWEILER, SMOUS DES PAYS-BAS	BARDET Joëlle
TOMPOUSKY Sylviane		BOXER, ALANO ESPAGNOL, CAO DE GADO TRANSMONTANO	GIANNONE Salvatore
CALLOCH Richard		TERRIER NOIR RUSSE	DUPOUY Sylvie
MEDARD-MANGIN Jacques		CANE FONNESE	GIANNONE Salvatore
GROUPE 3			
FOY Sébastien	spéciale	TERRIER DU REVEREND RUSSEL, TERRIER JACK RUSSELL	CALLOCH Richard
CALLOCH Richard		AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER BRESILIEN, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER JAPONAIS, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TCHEQUE, WELSH TERRIER, FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE, STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN	DUPOUY Sylvie
DUPOUY Sylvie		BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE, STAFFORDSHIRE BULL TERRIER	TOMPOUSKY Sylviane
KLEIN Jean-Claude		CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	CALLOCH Richard
MEDARD-MANGIN Jacques		TERRIER DE CHASSE ALLEMAND, RATONERO BODEGUERO ANDALUZ, RATONERO VALENCIANO	CALLOCH Richard
MIGNON Sylvie		YORKSHIRE TERRIER	CALLOCH Richard
GROUPE 4			
DUPOUY Sylvie		TECKELS	ROCHEBEUF Marie-Aude
GROUPE 5			
CABON Vincent		BERGER FINNOIS DE LAPONIE, BUHUND NORVEGIEN, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS (Norsk Elghund gris), CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR (Norsk Elghund noir), CHIEN D'ELAN SUEDOIS (Jämthund), CHIEN D'OURS DE CARELIE, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, CHIEN DU GROENLAND, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE (Lapphund suedois), ESQUIMAU CANADIEN, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA DE YAKOUTIE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, SPITZ FINLANDAIS, AKITA INU, HOKKAIDO, KAI, KISHU, JINDO COREEN, SHIKOKU, SPITZ DE NORRBOTTEN, SPITZ DES VISIGOTHS, SPITZ JAPONAIS, SAMOYEDE, SHIBA INU, CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, BANGKAEW DE THAILANDE, CHIEN DE CANAAN, CHIEN DE TAIWAN, CHIEN NU DU MEXIQUE, CHIEN NU DU PEROU, CHIEN DE BALI (Kintamani), EURASIER	KLEIN Jean-Claude
KLEIN Jean-Claude		AKITA AMERICAIN, BASENJI, HUSKY DE SIBERIE, CHIEN DE GARENNE DES CANARIES, PODENCO, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS, PODENCO, CHIEN DU PHARAON, CIRNECO DE L'ETNA, PODENCO D'IBIZA	CABON Vincent
CABON Vincent		PODENCO VALENCIANO	MEDARD-MANGIN Jacques
MEDARD-MANGIN Jacques		CURSINU, MANETO, PODENCO ANDALUZ	CABON Vincent
TOMPOUSKY Sylviane		MALAMUTE DE L'ALASKA	CABON Vincent
TOMPOUSKY Sylviane		CHOW CHOW	spéciale KLEIN Jean-Claude
KLEIN Jean-Claude		SPITZ, VOLPINO ITALIEN	spéciale TOMPOUSKY Sylviane

samedi 30 septembre 2023

CACs

RACES

CACs

dimanche 1er octobre 2023

GROUPE 6			
MIGNON Sylvie		DALMATIEN	FABRE Marie-Annick
MEDARD-MANGIN Jacques		ANGLO FRANCAIS DE PETITE VENERIE, BASSET DE WESTPHALIE, BASSET ARTESIEN NORMAND, BASSET DES ALPES, CHIEN D'ARTOIS, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, BILLY, FOX HOUND ANGLAIS, FOXHOUND AMERICAIN, FRANÇAIS TRICOLEUR, GRAND ANGLOS FRANÇAIS, POITEVIN, BRACHET ALLEMAND, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR, BRACHET NOIR ET FEU, BRACHET POLONAIS, BRACHET TYROLIEN, CHIEN COURANT DE BOSNIE A POIL DUR, CHIEN COURANT DE LA VALLE DE LA SAVE, CHIEN COURANT DE MONTAGNE DU MONTENEGRO, CHIEN COURANT SLOVAQUE, CHIEN COURANT DE TRANSYLVANIE, CHIEN COURANT POLONAIS, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL DUR, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL RAS CHIEN COURANT SERBE, CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN DE SAINT HUBERT, GRIFFON NIVERNAIS, ARIEGEOIS, BASSET BLEU DE GASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND BLEU DE GASCOGNE, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, PETIT BLEU DE GASCOGNE, BASSET SUEDOIS, FRANCAIS, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, CHIEN A LOUTRE, CHIEN COURANT SUISSE, PETIT CHIEN COURANT SUISSE, CHIEN COURANT DE HALDEN, CHIEN COURANT DE HAMILTON, CHIEN COURANT DE HYGEN, CHIEN COURANT DE SCHILLER, CHIEN COURANT DU SMALAND, CHIEN COURANT ESPAGNOL, CHIEN COURANT FINLANDAIS, CHIEN COURANT GREC, CHIEN COURANT ITALIEN, CHIEN COURANT ITALIEN A POIL RAS, CHIEN COURANT NORVEGIEN, CHIEN COURANT TRICOLEUR SERBE, CHIEN N. ET F. POUR LA CHASSE AU RATON, PORCELAINE, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER, BASSET HOUND, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE, BRIQUET DE PROVENCE, BRUNO SAINT-HUBERT FRANCAIS, SEGUGIO DELL APPENNINO	FABRE Marie-Annick
GROUPE 7			
MEDARD-MANGIN Jacques		BARBU TCHEQUE, BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, DRAHTHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL DUR), CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL RAIDE	FABRE Marie-Annick
MEDARD-MANGIN Jacques		PUDELPOINTER, CHIEN D'ARRET PORTUGAIS, BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE DE WEIMAR, BRAQUE DU BOURBONNAIS, EPAGNEUL BRETON, BRAQUE SAINT GERMAIN, CHIEN D'ARRET DANOIS ANCESTRAL, CHIEN D'ARRET FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENTE, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL PICARD, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, EPAGNEUL FRANCAIS, LANGHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG), PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER, GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS, POINTER ANGLAIS, SETTER ANGLAIS, SETTER GORDON, SETTER IRLANDAIS ROUGE, SETTER IRLANDAIS ROUGE & BLANC, EPAGNEUL DE SAINT USUGE, PACHON NAVARRO	ROCHEBEUF Marie-Aude
MUSEREAU Yannick		BRAQUE ITALIEN, SPINONE	FABRE Marie-Annick
MUSEREAU Yannick		BRAQUE D'AUVERGNE, BRAQUE FRANCAIS TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANCAIS TYPE PYRENEES, BRAQUE HONGROIS	ROCHEBEUF Marie-Aude
GROUPE 8			
MUSEREAU Yannick		BARBET, CHIEN D'EAU AMERICAIN, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS, CHIEN D'EAU ROMAGNOL, CHIEN D'OYSEL ALLEMAND, CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL AMERICAIN, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU	MEDARD-MANGIN Jacques
KLEIN Jean-Claude		GOLDEN RETRIEVER, RETRIEVER DU LABRADOR, RETRIEVER A POIL BOUCLE, RETRIEVER A POIL PLAT, RETRIEVER DE LA BAIE DE CHEASAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE	MUSEREAU Yannick
GROUPE 9			
MADEC Roger		BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON HAVANAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION, CAVALIER KING CHARLES, KING CHARLES, COTON DE TULEAR, GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON, EPAGNEUL TIBETAIN, LHASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAIN, RATIER DE PRAGUE	CABON Vincent
MIGNON Sylvie		BOULEDOGUE FRANCAIS, CANICHE, PETIT CHIEN RUSSE, CHIEN PLURICOLORE A POIL FRISE	MADEC Roger
CABON Vincent		CARLIN, TERRIER DE BOSTON, CHIEN CHINOIS A CRETE, KROMFOHLANDER, EPAGNEUL JAPONAIS, EPAGNEUL PEKINOIS, EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL	MADEC Roger
MADEC Roger		CHIHUAHUA	ALARION Nicolas
GROUPE 10			
TOMPOUSKY Sylviane		BARZOÏ	KLEIN Jean-Claude
MEDARD-MANGIN Jacques		LEVRIER HONGROIS, AZAWAKH, LEVRIER ESPAGNOL, LEVRIER POLONAIS, SLOUGH, GREYHOUND, LEVRIER AFGHAN, SALUKI, PETIT LEVRIER ITALIEN, LEVRIER ECOSSAIS, LEVRIER IRLANDAIS, WHIPPET	KLEIN Jean-Claude

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

le règlement complet peut être consulté sur : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>

L'Exposition se tiendra à MOISSON (78) sur le site de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine - Route de Mousseaux samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2023

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h et jusqu'à 11h, heure limite d'arrivée. Début des jugements : 9h30. Jugements à horaire selon disponibilité des juges (Les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif) - Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. **Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.**

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien. Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles, sourds ou estropiés ; des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ; des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits ; des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés, hormis en cas de COVID 19 où dans ce cas 10% du montant des engagements sera gardé en frais de gestion.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exposition de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis. Tous les chiens engagés doivent être identifiés par tatouage ou transpondeur.

Les engagements au tarif adhérent SCIF 2023 ne se feront que par courrier postal (pas de remboursement si engagement en ligne). Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD.

Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Exposition nationale : sont admis tous les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou au livre d'attente et figurant aux classifications établies par la SCC.

Seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture ; les inscriptions papier ou internet non réglées ; les engagements au poteau ; **toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition ;** les engagements de chiots de moins de 4 mois ; les demandes de remboursement si l'exposant ne peut se présenter.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS - clôture officielle : 04 septembre 2023 (cachet de la poste faisant foi)
2ème clôture au 18 septembre 2023 avec majoration des tarifs (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date ne sera pas pris en compte. En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet).

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :
pour toutes les classes, la date de prise en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

CLASSES INDIVIDUELLES

BABY : pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois

PUPPY : pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois

Ces deux classes Baby et Puppy ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant)

JEUNE : pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS-J et du CACIB-J

INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Ouverte et Travail. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB

OUVERTE : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB.

TRAVAIL : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires de l'attestation permettant l'engagement dans cette classe (la récompense doit être obtenue au plus tard le jour de la date de la dernière clôture, la photocopie de l'attestation doit être jointe à l'engagement). Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB.

CHAMPION DE BEAUTÉ : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI au plus tard le jour de la date de la dernière clôture (la photocopie de l'attestation doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS mais peut donner droit à l'attribution du CACIB et de la RCACIB en concurrence avec les classes Intermédiaire, Ouverte et Travail.

VÉTÉRAN : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS-V et du CACIB-V

AUTRES CLASSES

MEUTE : réservée aux races des groupes 3 - 4 et 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. La meute doit être composée de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Teckels Nains et Kanichen de même poil qui peuvent être réunis dans la même meute), sans distinction de sexe, **engagés obligatoirement en classe individuelle et appartenant au même propriétaire**

LOT D'AFFIXE (inscription sur place) : pour au moins 3 et au plus 5 chiens de la même race et variété, sans distinction de sexe, **engagés dans une classe individuelle**, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement qui tient compte de l'homogénéité sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur

LOT DE REPRODUCTEUR (inscription sur place) : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de minimum 3 à 5 maximum de ses descendants directs au 1er degré, **tous engagés dans une classe individuelle**

COUPLE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, **appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle**

PAIRE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, **appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle**

AUTRE CATEGORIE

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un document d'origine LOF ou inscrits à un Livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CONFIRMATION (sauf Berger Allemand et Jagdterrier) ; les chiens ayant subi une otectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec les originaux de la carte d'identification I-CAD et du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli. La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition.
Age minimum exigé : 12 mois sauf 10 mois pour GR9 : épagneuls pékinois et japonais et **15 mois** pour GR1 : bergers allemand et d e brie, bouvier des Flandres ; GR2 : schauzer géant, dogues allemand, de bordeaux et du tibet, mastiff, bullmastiff, matins napolitain et espagnol, montagne et mâtin des pyrénées, fila brasileiro, chien de montagne portugais, raifeiro de alentejo, castrô laboreiro, s t bernard, terre neuve, landseer, leonberg, dobermann, rottweiler, wawarat, cane corso, grand bouvier suisse, bouvier bernois, proser canario, dogue de majorque, fila de saint miguel, tosa, cao de gado transmontano, spanish alano, broholmer ; GR3 : staffordshire terrier américain ; GR4 : teckels ; GR5 : chien du pharaon, cimco de l'etna, podencos canario, portugais (moyen et grand) et bicenco, samoyede, akita in u, esquimaud du groenland, akita américain ; GR6 : rhodesian ridgeback, dalmatien ; GR8 : retrievers ; GR10 : afghan, saluki, barzoi, dourhound, irish wolfhound, galgo, greyhound, magyar agar, azawakh, sloughi, chart polski.

REFUS OU EXCLUSIONS : 1-des engagements des chiens non inscrits à un Livre d'Origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le Livre est reconnu par la FCI ; des engagements des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés ; 2-des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) refusés par le "Service Vétérinaire", des chiens qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés (les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés) ; des chiens non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ; des chiens dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée. Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement que les auront motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais d'engagement du 1er chien qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées : a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, b) ceux qui auront fait une fausse déclaration, c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ; d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine, e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre, f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice déclare toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

TRÈS IMPORTANT - Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'un document en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

En plus d'une vaccination antirabique valide, tout chien provenant d'un pays tiers, à l'exception des pays figurant dans la liste suivante : Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, les Mariannes du Nord, Porto-Rico et les Vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, les BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Iles Caiman, Iles Falkland, Iles Féroé, Iles Vierges britanniques, Iles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité et Tobago, Etat de la Cité du Vatican, Vanuatu, doit également avoir subi un titrage sérique des anticorps antirabiques effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5 UI/ml).

A compter du 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : chiens de 2ème catégorie : le certificat de vaccination antirabique encours de validité, mentionnant le n° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens de races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

BIEN ETRE ANIMAL :

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer **LA PRIORITE** lors de toute exposition canine. Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter en laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la Société Centrale Canine.





EXPOSITIONS NATIONALES

organisées par la société Canine d'île de France

DEMANDE D'ENGAGEMENT



MOISSON (78) - 2 EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC

DIMANCHE 1er OCTOBRE 2023 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC

CLÔTURE OFFICIELLE : 04 SEPTEMBRE 2023 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) - 2^{ÈME} CLÔTURE : 18 SEPTEMBRE 2023 (DATE DE RÉCEPTION)

ENGAGEMENT : SAMEDI DIMANCHE

- Les mesures sanitaires du moment seront appliquées.

No livre des origines : N° tatouage ou transpondeur :

Nom du Chien :

Date de naissance : Sexe : M F Race :

Variété : Taille : Couleur : Nature du poil : Poids :

Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzer, Pinscher, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. Bergers de Brie, Belges, Dobermann, Boxer, Schnauzer, Dogue Allemand, Spitz, Elound, Cocker, Caniche, Chow-Chow, Bouledogue, Carlin, Pinscher, Puli, Épagneul Breton, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. Teckels, Saint-Bernard, Chihuahua, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Petit Chien russe. Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire : M./Mme

Adresse du propriétaire :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : E-mail :

CLASSE : Baby Puppy Jeune Intermédiaire Ouverte Travail Champion Vétéran Ne concourant pas Meute

CONFIRMATION GRATUITE POUR LES CHIENS INSCRITS EN CLASSE INDIVIDUELLE : OUI NON

En l'absence de précision de classe, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy suivant son âge. Si les attestations classes Travail ou Champion ne sont pas jointes, le chien sera mis en classe ouverte.

TARIFS	CLÔTURE OFFICIELLE : 04 SEPTEMBRE (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)		2 ^{ÈME} CLÔTURE : 18 SEPTEMBRE (DATE DE RÉCEPTION)		SOMMES A REGLER
	1 CACS	2 CACS	1 CACS	2 CACS	
1 ^{er} chien (sauf Baby, Puppy et Vétéran)	38 €	66 €	48 €	86 €	
2 ^{ème} chien, 3 ^{ème} chien (même propriétaire que le 1 ^{er} chien)	33 €	56 €	43 €	76 €	
Chiens suivants (même propriétaire que le 1 ^{er} chien)	28 €	43 €	38 €	63 €	
Baby, Puppy, Vétéran	25 €	35 €	28 €	46 €	
Chien ne concourant pas (ne sera ni jugé, ni confirmé)	15 €	20 €	15 €	20 €	
Meute (uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants)	90 €	155 €	110 €	185 €	
Chien supplémentaire de la meute	23 €	28 €	30 €	45 €	
Catalogue numérique (disponible 1h30 avant le début des jugements)	Gratuit				
Accompagnateur	Gratuit				
Parking voiture	Gratuit sauf Camping-Car Réservation au 06 22 58 10 25				
TOTAL :					

RÉDUCTION DE 10% POUR LES ADHÉRENTS SCIF À JOUR DE COTISATION 2023
(UNIQUEMENT ENGAGEMENT PAPIER PAR LA POSTE AVEC COPIE CARTE ADHÉRENT)

POUR LES ENGAGEMENTS PAPIER, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF. L'ENGAGEMENT EST À ENVOYER À : SCC EXPO - MOISSON - 155 AV. JEAN JAURES - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX, TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION - AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRES LE 18/09/2023 (DATE DE RÉCEPTION).

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT : RÈGLEMENT A L'ORDRE DE LA SCIF, COPIE DE LA CARTE D'IDENTIFICATION (I-CAD), COPIE DE LA CARTE D'ADHÉRENT SCIF 2023, PHOTOCOPIE DES ATTESTATIONS POUR : CLASSES CHAMPION OU TRAVAIL, PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE POUR LES CHIENS DE 2^{ÈME} CATÉGORIE ET/OU PROVENANT DE L'ÉTRANGER.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à le / / Signature du propriétaire :

ENGAGEMENTS SUR WWW.SCEXPO.FR



MOISSON

organisé par la société Canine de l'Île de France

RÉCOMPENSES

(tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACS et RCACS
à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VÉTÉRAN
aux QUATRE PREMIERS EXCELLENTS EN CLASSE
JEUNE, INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

sur le ring d'honneur

récompenses pour les premiers de chaque jugement
Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,
Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,
Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe

TROPHEE aux trois meilleurs du BEST IN SHOW de l'Exposition

ADHÉSION

ADHÉSION SCIF 2024 (DONNE DROIT AU TARIF MEMBRE)

Adhésion ou Renouvellement - n° adhérent :

2^{ème} personne : N° adhérent :

Nom : Prénom :

TARIFS : Simple : 18€ - Couple (même adresse) : 19€

PAIEMENT PAR CHÈQUE SÉPARÉ DU RÈGLEMENT DE L'ENGAGEMENT
À JOINDRE À VOTRE ENGAGEMENT PAR PAPIER

Banque : Chèque : Montant :

catalogue en ligne disponible 1h30 avant le début des jugements

VOUS RECEVREZ VOTRE CARTE D'EXPOSANT ENVIRON 1 SEMAINE AVANT L'EXPOSITION

(ENGAGEMENTS COURRIER UNIQUEMENT SAUF SI MAIL INDIQUÉ)

LES ENGAGEMENTS INTERNET IMPRIMERONT UNE E-CARTE

INSCRIPTION SUR PLACE :

Jeunes Présentateurs,
Paire (même propriétaire), Couple (même propriétaire),
Lot d'affixe, Lot de reproducteur (voir définition dans le règlement)
10 euros chaque catégorie

INFORMATIONS SUR LES TARIFS

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérans et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien. **Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**

Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2023 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race) - UNIQUEMENT ENGAGEMENT PAR PAPIER

Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir ci-dessus).

POUR LES ENGAGEMENTS EN CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

voir règlement complet sur <https://www.centrale-canine.fr//articles/reglement-des-expositions>

joindre obligatoirement photocopie de l'attestation avec votre engagement
sans cette attestation, le chien sera mis en classe ouverte